



Service régional de la communication interministérielle

4 décembre 2012

Communiqué à la Presse

Ouverture des plis Francazal

La commission d'ouverture des plis, composée des services de l'Etat, s'est réunie ce jour afin d'examiner les quatre offres qui ont été déposées vendredi 30 novembre 2012.

L'examen des dossiers a entraîné le rejet des quatre candidatures. Aucune n'est conforme au cahier des charges publié le 30 juillet 2012 : deux pour le lot Ouest (13 hectares à caractère économique et industriel) et deux pour le lot Sud (25 hectares à caractère économique et culturel).

Concernant le lot Ouest :

La première offre n'est qu'une manifestation d'intérêt sans prix, l'autre est une offre à un prix notablement inférieur à l'estimation domaniale.

Concernant le lot Sud :

La première offre n'est qu'une manifestation d'intérêt sans proposition de prix ni d'offre développée.

La seconde formulée par la société STUDIOS TOULOUSE FRANCAZAL ne répond pas à certains critères essentiels prévus dans l'avis d'appel à candidature :

- L'offre de prix est notablement inférieure à l'estimation domaniale,
- Les modalités de paiement proposées ne correspondent pas au cahier des charges,
- Le candidat subordonne son offre à la réalisation de certaines conditions suspensives qui n'étaient pas prévues au cahier des charges.

Par ailleurs, la structure qui se porte acquéreur n'a pas la taille financière compatible avec l'ampleur du projet, et aucun engagement ferme de partenariat n'est apporté.

Compte tenu du caractère infructueux de ces offres, les cessions feront l'objet, ultérieurement, de nouveaux appels à concurrence.

Contacts Presse : Sophie LESAFFRE ☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU ☎ 06.85.80.22.14/05.34.45.36.17

//www.haute-garonne.gouv.fr

1, place Saint-Etienne -31038 TOULOUSE CEDEX 9- ☎ 05-34-45-34-45